

Le CIAS c'est quoi ?

Le **Centre Intercommunal d'Action Sociale** du Canton de Moûtiers est un établissement public administratif intercommunal qui a pour rôle d'animer l'action sociale dans les communes adhérentes.

Il met en œuvre les actions sociales en faveur des personnes âgées, et de la petite enfance.
Il gère la Maison de la Petite Enfance.

LES 14 COMMUNES du canton de Moûtiers

Aigueblanche, Bonneval-Tarentaise,
Feissons-sur-Isère, Hautecour, La Léchère, Le Bois,
Les Avanchers-Valmorel, Moûtiers,
Notre-Dame du Pré, Saint-Jean de Belleville,
Les Belleville, Saint-Marcel, Saint-Oyen,
Salins-Fontaine

Les financeurs des structures d'accueil



VOS INTERLOCUTEURS



Accueil collectif

Multi-Accueil « Le Patio des Mômes »



Tél. : 04 79 24 41 87

Accueil individuel

Crèche Familiale « Sucre d'Orge »



Tél. : 04.79.40.11.70

Conseil & accompagnement

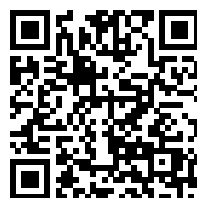
Le Relais Assistants Maternels (RAM)
« Les P'tits Pas »



Tél. : 04.79.24.41.39



Retrouvez toute notre actualité pour vos petits sur Facebook
(flashez le Qr Code avec votre smartphone)



Accueil collectif - Accueil individuel - Conseil & accompagnement

PETITE ENFANCE

73600 Moûtiers



Confier son jeune enfant est **une étape importante !**



Anticipez dès les premiers mois de grossesse ou de votre arrivée sur le territoire.

Le CIAS propose des **solutions d'accueil personnalisées, à l'année ou ponctuelles.**

Services regroupés au sein de la **Maison de La Petite Enfance 68 avenue des Salines Royales à Moûtiers.**

Où se renseigner et s'inscrire ?

Un **guichet unique** quelque soit le mode de garde ou accueil, et pour vous conseiller :
Pour prendre rendez vous : 04 79 40 11 70

L'accueil collectif

Multi-Accueil « Le Patio des Mômes »

Pour qui ?

Pour les **enfants de 10 semaines à 5 ans révolus.**

Accueil collectif régulier et occasionnel : temps complet, temps partiel, accueil à la journée, à la demi-journée...

L'**accueil des enfants en situation de handicap, ou de maladie chronique** est possible.

Les conditions d'accueil ?

Des espaces et du matériel pédagogique, pour **40 enfants**, adaptés qui permettent l'éveil des enfants et **l'apprentissage de la vie en société.**

Du personnel qualifié, **encadré par une responsable.**

Les horaires ?

du lundi au vendredi de **7h30 à 18h30.**

L'accueil individuel

Crèche Familiale « Sucre d'Orge »

Pour qui ?

Pour les **enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus.**

L'accueil des **enfants en situation de handicap, ou de maladie chronique** est possible.

Les conditions d'accueil ?

Accueil au domicile des assistantes maternelles pour **16 enfants** (Jusqu'à 4 en même temps selon agrément).

Les **Assistants salariées de la structure et toutes agréées**, sont **encadrées par une responsable.**

Des **activités collectives** ont lieu **une fois par semaine**, animées par la responsable **dans des locaux adaptés**, permettant aux tout-petits d'évoluer dans un cadre familial, tout en se **socialisant.**

Les horaires ?

du lundi au vendredi de **7h à 19h**

Assistants Maternels salariés par les parents

Les conditions d'accueil ?

Accueil **au domicile des assistantes maternelles, professionnels de l'accueil du jeune enfant** (jusqu'à 4 enfants en même temps selon l'agrément délivré)

Ils sont **salariés et rémunérés par les parents.**

Garde au domicile des parents

Les conditions d'accueil ?

L'accueil se fait **au domicile des parents** par des salariés, rémunérés par les parents.

Particularités

Les **assistants maternels et gardes à domicile peuvent aller régulièrement au Relais d'Assistants Maternels (RAM)** avec les enfants dont ils ont la responsabilité pour participer aux temps collectifs **permettant aux tout-petits de bénéficier d'un temps de socialisation.**

A savoir !

Les **parents** lorsqu'ils sont les **employeurs** peuvent **bénéficier du « complément de libre choix de mode de garde »** de la CAF/MSA.

Conseil & accompagnement

*Le Relais Assistants Maternels (RAM)
« Les P'tits Pas »*

Le RAM est un **lieu d'informations et d'échanges pour les professionnels** (assistants maternels, gardes à Domicile,...) **les enfants et les parents.**

Le RAM **vous aide à trouver un assistant maternel ou garde à domicile**, mais aussi **dans votre rôle d'employeur.**

Il **accompagne la professionnalisation des assistants maternels et des gardes à domicile**, par un soutien dans leur pratique, en leur permettant de se rencontrer ou en les informant sur leurs droits et devoirs.

C'est un **lieu de médiation** pour les familles, les Assistants Maternels et Gardes à Domicile.

Vous y trouverez une **animatrice de Relais d'Assistants Maternels** (psychomotricienne Diplômée d'Etat) qui assure **des permanences administratives.**

Les horaires ?

Accueil sur RDV du lundi au vendredi